

L'INPI a détecté une pièce justificative
et a procédé à son retrait dans le document.



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM TARBES 82 RUE MARECHAL FOCH 65000 TARBES

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Mr Nicolas HERKENRATH , gérant de la société 2M INNOVATION EN FORMATION , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe CHEZ MR HERKENRATH NICOLAS 4 RUE BRAUHAUBAN 65000 TARBES, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mr Nicolas HERKENRATH 4 RUE BRAUHAUBAN 65000 TARBES
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

Lu et approuvé

Mathieu COM-NOUGUE
Chargé de clientèle professionnel

CAISSE DE CREDIT MUTUEL
DE TARBES

82, rue Mal Foch / 65000 TARBES
Tél. 05 62 93 00 79 / Fax 05 65 34 88 45
SIREN 315 268 069

